

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE À LA SALLE MUNICIPALE
CE 6^{ième} JOUR DE JUILLET 2010, À 20H00**

Étaient présents : Monsieur Jean Murray, maire
Monsieur Michel Robert, conseiller
Monsieur Gilbert Leroux, conseiller
Monsieur Jean-François Charest, conseiller
Monsieur Claude Brochu, conseiller
Monsieur Réal Déry, conseiller

Était absente : Madame Annie Houle, conseillère

Madame Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et directrice générale, assistait également à la séance.

R-87-2010 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Jean-François Charest et unanimement résolu que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

**R-88-2010 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 1^{er} JOUR DE JUIN 2010**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 1^{er} jour de juin 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le procès-verbal du 1^{er} jour de juin 2010 est accepté tel que déposé.

R-89-2010 COMPTES DE LA PÉRIODE

Lecture est faite de la liste des comptes de la période ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Michel Robert et résolu unanimement que cette liste des comptes, au montant de 384 164.34\$, est acceptée.

**R-90-2010 RAPPORT DU C.C.U.
DU 8 JUIN 2010**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 8 juin 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Jean-François Charest et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

**R-91-2010 RAPPORT DU C.C.U.
DU 21 JUIN 2010**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 21 juin 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-François Charest, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-92-2010

**RAPPORT DU C.C.U.
DU 28 JUIN 2010**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 juin 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par monsieur Michel Robert et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-93-2010

**RAPPORT DU C.C.E.
DU 11 MARS 2010**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif de l'environnement tenue le 11 mars 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par monsieur Michel Robert et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-94-2010

P.I.I.A. FRÉDÉRIC VILLENEUVE

Considérant la demande de permis de construction de Monsieur Frédéric Villeneuve relativement à l'agrandissement de la résidence au 169, rue Moreau;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Considérant que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que le conseil accepte le P.I.I.A. tel que déposé.

R-95-2010

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
FRANÇOIS NOËL**

Considérant la demande de dérogation mineure de monsieur François Noël relativement au remplacement du lot 54-5 du cadastre de St-Marc, en un nouveau lot de 929,1 mètres carrés au lieu de 1,400 mètres carrés;

Considérant le plan d'implantation déposé par monsieur Vital Roy, arpenteur géomètre;

Considérant que cette demande ne contrevient pas aux objectifs et orientations du plan d'urbanisme;

Considérant l'avis du comité consultatif d'urbanisme transmis au conseil municipal en vertu de l'article 3.1 du règlement de dérogation mineure;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, appuyé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que le conseil accepte la dérogation mineure tel que déposé.

A-3-2010

AVIS DE MOTION

Monsieur Gilbert Leroux, conseiller donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, il y aura présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement #3-91, règlement intitulé règlement de zonage, afin de réduire à

900 mètres carrées la superficie des terrains desservis par les deux services municipaux soit l'aqueduc et l'égout sanitaire.

R-96-2010 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

Considérant la recommandation de monsieur Camille Dubé, directeur du service de prévention des incendies de notre municipalité;

Considérant que monsieur Pierre-Alain Poirier s'engage à poursuivre sa formation appropriée, soit le cours Pompier 1, de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ);

Au fur et à mesure que la formation sera complétée et réussie avec succès, il sera en mesure de participer à certaines tâches relatives au travail des pompiers selon certains critères établis par l'École;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Michel Robert et unanimement résolu que monsieur Pierre-Alain Poirier soit nommé pompier volontaire de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

R-97-2010 VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES 911

Considérant que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

Considérant que la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Brochu, appuyé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à compter du 1^{er} juin 2010 à la Régie Intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dont le siège social est situé au 1578 Chemin du Fer-à-Cheval, à Saint-Julie, Québec, J3E 0A2, pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

R-98-2010 DEMANDE DE SOUMISSION ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Considérant que la municipalité doit procéder à une demande de soumission pour l'entretien de chemins d'hiver de la municipalité pour une période de trois (3) ans;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-François Charest appuyé par monsieur Gilbert Leroux et unanimement résolu que madame Sylvie Burelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est mandatée pour la préparation du cahier de charges et à la procédure de demande de soumissions publiques.

R-99-2010

**TRAITEMENT DES MEMBRES
DES COMITÉS C.C.U. & C.C.E.**

Considérant qu'en vertu du règlement consultatif d'urbanisme et du règlement consultatif environnement les membres des comités ne reçoivent aucune rémunération sauf si le conseil en décide autrement, par résolution;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Jean-François Charest et unanimement résolu que le conseil désire verser un montant forfaitaire de 25.\$ par réunion à tous les membres des comités (incluant les élus municipaux) et ce pour tous les comités relevant directement de la municipalité.

R-100-2010 NOMINATION ADJOINT À L'INSPECTEUR

Considérant la recommandation de monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal relativement à la nomination d'un adjoint à l'inspecteur municipal pour la saison estivale;

Considérant que suite aux entrevues, monsieur Zineddine Eldrissi Ahmed est le candidat ayant le plus d'expérience de travail relié directement à l'emploi ainsi qu'une formation en lien avec l'offre d'emploi publiée au mois de juin;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Brochu, appuyé par monsieur Michel Robert et unanimement résolu que monsieur Zineddine Eldrissi Ahmed soit nommé adjoint à l'inspecteur municipal de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, et ce pour la période estivale.

R-101-2010

**CONCILIATION BANCAIRE
RAPPORT BUDGÉTAIRE TRIMESTRIEL
AU 30 JUIN 2010**

Le conseil ayant pris connaissance des états budgétaires et de la conciliation bancaire pour le trimestre se terminant le 30 juin 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Claude Brochu et unanimement résolu que ce rapport montrant des revenus de l'ordre de 2 444 225.\$, contre des dépenses de l'ordre de 1 182 860.\$ est accepté tel que déposé.

R-102-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Gilbert Leroux et unanimement résolu que la séance est levée.

Jean Murray
Maire

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-89-2010, R-96-2010, R-98-2010, R-99-2010 et R-100-2010.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 7^{ième} jour de juillet 2010.

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale

